

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly  
Communales-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20170510\_16

### Séance du 10 mai 2017

#### **Nombre de conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 14

#### **Date de la convocation :**

2 mai 2017

#### **Date d'affichage :**

18 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nelly GIROD (procuration à Michaël FUMEY), Nicolas GRIFFOND, Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

---

#### **Objet : Assainissement – Convention avec la CCCNJ** **pour la mise à disposition de personnel technique**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de conclure une convention avec la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura pour la mise à disposition du personnel communal du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 pour l'entretien de la station d'épuration de Mignovillard et du poste de relevage de Froidefontaine, dans la mesure où la compétence relative à l'assainissement a été transférée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

M. le Maire a tout pouvoir pour signer cette convention et adresser ensuite le titre de recettes correspondant aux heures passées par le personnel communal dans ce cadre.

Envoyé en préfecture le 23/05/2017

Reçu en préfecture le 23/05/2017

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 039-200057115-20170510-DCM\_20170510\_16-DE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

*Florent SERRETTE*